

[Text]

hundred thousand dollars. Surely for that kind of money we should have something useful. What do you mean by increasing its usefulness?

Mr. Kent: For the council to seek to develop a program of studies, an area within which it would be able to give definite advice of the kind that the Atlantic Development Council gives. I am sure you have read the recommendations of the Council. I have a summary of them in front of me and one of them reads:

The Minister should strongly reaffirm his commitment to the role of rural development as an integral aspect of regional development.

The Minister certainly did that. The next one reads:

The department should have a division exclusively concerned with rural affairs.

We have not accepted that recommendation. In our view it is contradictory to the preceding one. If rural development is regarded as it should be, and as it is by us, as an integral part of regional development in general, then the organizational concept of a division of the department exclusively concerned with rural affairs is not a sensible organizational idea. Therefore that recommendation has not been accepted. This does not mean that it has not been considered. One should go through the recommendations in detail. The are of quite a different nature from those of the Atlantic Development Council, which has produced program proposals of a very varied and comprehensive nature and which certainly deserve and are receiving very close consideration indeed.

The Atlantic Development Council, by its own choice, has assumed a different kind of role. It is a very close advisory body to the department. Indeed, I think it would be fair to say—in fact, I am sure it would be fair to say—that no major decision of the department that in any way affects the Atlantic region has been made since the ADC was established without discussion with the chairman of that council. Not all decisions have been discussed with the council as a whole because inevitably some of them are of a more confidential nature than would be possible to discuss in specific terms with the whole council, but every one has been discussed with the chairman and a great many have been discussed with the council as a whole.

• 1025

Mr. McGrath: Mr. Chairman, I think it is a matter of some regret first of all that the Minister is not here. We are about to vote the estimates because we now have a quorum. I do not think it is fair that Mr. Kent should be placed in the position he is in. A lot of these questions which we have to deal with as a consequence of evidence placed before the Committee are policy questions and Mr. Kent is Deputy Minister and he should not have to deal with policy questions. However, having said that, it is a matter of growing concern to some of us in Parliament, and it is becoming widespread throughout the country that the present regional development policies of the government are in fact unworkable and cannot fulfill the objectives set out by Parliament under the legislation. This view has been supported by evidence from the Atlantic Development Board, by evidence from the Economic Council of Canada, by evidence from Professor Brewis, who testified before

[Interpretation]

entre \$200,000 et \$300,000. Avec une telle somme on devrait pouvoir avoir quelque chose d'utile. Que voulez-vous dire par accroître son utilité?

M. Kent: Permettre que le Conseil puisse développer un programme d'études et d'établir un domaine au sein duquel il pourrait agir en tant que conseiller comme c'est le cas du Conseil de développement atlantique. Je suis certain que vous avez lu les recommandations du Conseil. J'en ai un résumé ici devant moi et une de ces recommandations dit que

Le Ministre devrait réaffirmer fermement son engagement en ce qui a trait au rôle de l'expansion rurale en tant qu'aspect intégral de l'expansion régionale.

Le Ministre a certainement fait cela. Voici la recommandation suivante:

Il devrait y avoir au Ministère une division qui s'occupe exclusivement des affaires rurales.

Nous n'avons pas accepté cette recommandation. D'après nous, elle contredit la recommandation précédente. Si on considère l'expansion rurale comme elle devrait l'être, et comme nous le faisons, c'est-à-dire en tant que partie intégrale de l'expansion régionale en général, alors la conception au plan de l'organisation d'une division du Ministère qui s'occuperait exclusivement de l'affaire rurale est une idée sur le plan de l'organisation qui n'est pas logique. Donc, cette recommandation n'a pas été acceptée. Cela ne veut pas dire que nous l'avons pas étudiée. On pourrait étudier les recommandations en détail. Elles sont d'un caractère très différentes de celles du Conseil de développement atlantique qui a produit des propositions au sujet de programmes d'un caractère très varié et global et qui mérite certainement d'être étudiées à fond et qui le sont en fait.

De son propre choix, le Conseil de développement atlantique assumé un différent genre de rôle. Le Conseil est un organisme consultatif dont les rapports avec le Ministère sont très étroits. En fait, je crois qu'on peut dire en toute justice que le Ministère n'a pris aucune décision majeure qui affecte d'une façon ou d'une autre la région Atlantique depuis la création du Conseil de développement atlantique sans en discuter avec le président de ce Conseil. Toutes les décisions n'ont pas été discutées avec le Conseil entier, parce que, inévitablement, certaines de ces décisions sont

de caractère plus confidentiel et on ne pourrait donc pas en discuter de façon précise avec le Conseil tout entier, mais chacune a été discutée avec le président et beaucoup de ces décisions ont été discutées avec tous les membres du Conseil.

M. McGrath: Monsieur le président, il est regrettable que le ministre ne soit pas ici aujourd'hui. Nous sommes en nombre assez nombreux pour pouvoir aller de l'avant. Je ne crois pas qu'il soit juste que M. Kent soit placé dans la position où il est maintenant. Une grande partie des questions que le comité doit étudier comme conséquence de l'évidence sont des questions de politique et M. Kent est sous-ministre et il ne devrait pas être obligé de traiter de ces questions de politique. Toutefois, après avoir dit cela, c'est un intérêt toujours croissant pour nous au Parlement, et il est très répandu à travers le pays que les politiques de développement régional du gouvernement sont en fait inéxecutables et ne peuvent pas répondre aux objectifs établis par le Parlement sous la législation. Ce point de vue a été supporté par le Conseil de développement de l'Atlantique et par le Conseil économique du Canada, par M. Brewis qui a témoigné devant le comité. Le CCDD a témoi-